

---

# PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE 2020-2021

---

## SOMMAIRE

- Introduction
- Rapport moral
- Rapport financier
- Affectation du résultat
- Projet associatif : BCM 2024
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Transfert du siège social
- Présentation du nouveau logo
- Informations diverses
- Questions de l'Assemblée

## INTRODUCTION

Le Basket Club Montellier était heureux de pouvoir à nouveau organiser son Assemblée Générale en votre présence.

Nous remercions chaleureusement les 40 personnes qui y ont assisté, adhérents comme accompagnants. Nous saluons et remercions également Alain Aubert, Conseiller Municipal Délégué aux Sports et Société de la ville de Montellier, ainsi que Radouane Bouselougua, Président du Comité Drôme-Ardèche de Basketball, pour avoir répondu favorablement à notre invitation.

Nous regrettons cependant l'absence d'une large majorité des adhérents de la saison 2020-2021.

Nous tenons à rappeler qu'une Assemblée Générale est un moment très important dans la vie d'une association. Il s'agit d'une instance au cours de laquelle des décisions importantes sont prises pour le fonctionnement de l'association. C'est également un événement qui permet de rendre compte des activités passées et, surtout, de discuter des projets à venir.

5 éléments étaient soumis à un vote d'approbation :

- Le rapport moral
- Le rapport financier
- L'affectation du résultat
- La liste candidate au conseil d'administration
- Le transfert du siège social.

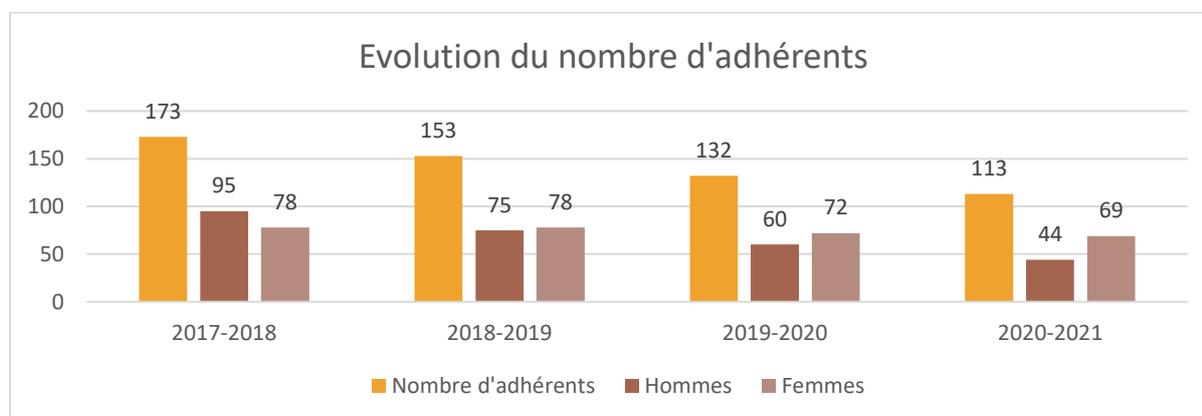
## RAPPORT MORAL

Nombre d'adhérents en baisse par rapport à la saison précédente (113 contre 132 en 2019-2020 soit 19 adhérents de moins).

Nous constatons par ailleurs un faible nombre d'adhérents mineurs chez les garçons.

Hommes		Femmes		18 ans et moins			TOTAL
Nombre	%	Nombre	%	Nombre			
				Garçons	Filles	Total	
44	39 %	69	61 %	22	42	64	113

Ces chiffres confirment la tendance générale que l'on peut constater depuis 4 ans.



Personne ne l'ignore, nous avons été en grande partie sevrés de basket pendant la saison 2020-2021. L'épidémie de Covid-19 a en effet eu un lourd impact sur le déroulement des compétitions puisque celles-ci ont, très tôt, été suspendues pour être finalement définitivement annulées quelques mois plus tard.



Le BCM tient à remercier l'ensemble de ses coachs pour leur engagement sans faille, une fois de plus démontré lors de la reprise des entraînements au mois de mai 2021 malgré des conditions plus que précaires. Nous remercions à ce titre également la Mairie de Montellier pour son investissement rapide à la mise en œuvre d'équipements permettant de sécuriser un terrain extérieur de fortune.

Enfin, la fin de saison aura été également marquée par la décision de ne pas réengager notre équipe séniors féminines en région (RF2) à la suite de l'annonce du départ de quelques-unes de ses joueuses. L'équipe 2, en pré-régionale féminine, deviendra donc l'équipe fanion du club.

L'ensemble de ces éléments nous a mené à une réflexion d'ensemble sur notre projet associatif, mais aussi à prendre des décisions fortes par rapport à la saison écoulée et celle à venir. Ces décisions sont les suivantes :

- Proposition de rembourser 50% de la cotisation versée au titre de la saison 2020-2021
- Baisse importante sur les tarifs des cotisations pour la saison 2021-2022 (de l'ordre de -50%).

Nous tenons d'ailleurs à remercier les adhérents qui ont fait le choix de renoncer au remboursement proposé. Cet argent ainsi conservé sera affecté aux futurs projets du club.

### Vote d'approbation



**Rapport moral approuvé à l'unanimité.**

## RAPPORT FINANCIER

### Dépenses

Licences	7 849,85 €
Achats matériels	1 186,81 €
Frais bancaires	339,88 €
Frais de déplacements	268,54 €
Assurance RC	267,96 €
Frais arbitrage	153,44 €
Frais administratifs	131,02 €
Récompenses	130,00 €
Frais pharmacie	112,76 €
Publications	69,67 €

<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>10 509,93 €</b>
-----------------------	--------------------

### Recettes

Cotisations	9 795,00 €
Subventions	1 600,00 €
Sponsors	1 834,00 €
Prime retour au jeu FFBB	300,00 €
Abondement Ligue	150,00 €

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 679,00 €</b>
-----------------------	--------------------

<b>RÉSULTAT BRUT</b>	<b>3 169,07 €</b>
----------------------	-------------------

<b>REMBOURSEMENTS AUX LICENCIÉS</b>	<b>- 2 757,25 €</b>
-------------------------------------	---------------------

<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>411,82 €</b>
---------------------	-----------------

Le résultat de l'exercice 2020-2021 est légèrement positif. Il aurait pu être légèrement négatif sans la renonciation au remboursement de plusieurs adhérents.

Malgré une saison quasi-blanche, des frais ont été engagés dans l'achat de matériel d'entraînement mais aussi dans l'achat de produits destinés à l'application de notre protocole sanitaire (gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, thermomètre frontal, sprays pour désinfecter les ballons). Nous retrouvons également des frais de fonctionnement incompressibles comme les frais bancaires, l'assurance et autres frais administratifs.

Du côté des recettes, nous notons les habituelles cotisations (remboursées en partie donc) et subvention municipale, le soutien de quelques fidèles sponsors (merci à eux !) mais aussi des primes versées par la FFBB, la Ligue et le Comité qui sont venues reconnaître les efforts réalisés par le club pour permettre le démarrage de la saison dans de bonnes conditions mais également la reprise des entraînements en fin de saison.

Les fonds propres de l'association sont, de leur côté, sains et ont permis d'envisager une baisse notable des tarifs des cotisations pour la saison 2021-2022 de l'ordre de -50% jusqu'à mi-octobre afin d'encourager une prise de licence rapide.

Catégorie	Année(s) de naissance	Prix	
U7	2015 / 2016	40,00 € Aujourd'hui	82,00 € A partir du 16/10/2021
U9	2013 / 2014	47,00 € Aujourd'hui	102,00 € A partir du 16/10/2021
U11	2011 / 2012	47,00 € Aujourd'hui	102,00 € A partir du 16/10/2021
U13	2009 / 2010	55,00 € Aujourd'hui	117,00 € A partir du 16/10/2021
U15	2007 / 2008	57,00 € Aujourd'hui	122,00 € A partir du 16/10/2021
U17-U18	2004 / 2005 / 2006	70,00 € Aujourd'hui	127,00 € A partir du 16/10/2021
U20	2002 / 2003	70,00 € Aujourd'hui	127,00 € A partir du 16/10/2021
Sénior	2001 et avant	70,00 € Aujourd'hui	127,00 € A partir du 16/10/2021
Loisir	2001 et avant	70,00 € Aujourd'hui	127,00 € A partir du 16/10/2021

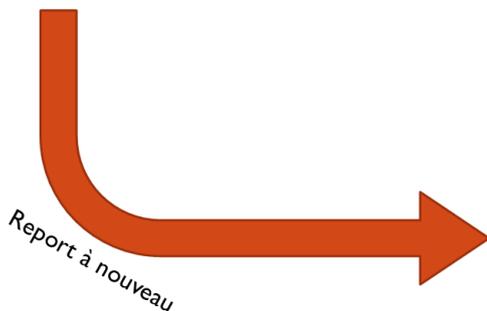
#### Vote d'approbation



**Rapport financier approuvé à l'unanimité.**

#### AFFECTATION DU RESULTAT

**+411,82 €**



**Contribution à la  
réduction sur les  
cotisations 2021-2022**

Il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent dégagé lors de l'exercice 2020-2021 au financement de la réduction sur les cotisations 2021-2022.

#### Vote d'approbation



Affectation du résultat approuvée à l'unanimité.

## PROJET ASSOCIATIF : BCM 2024

Comme indiqué dans le rapport moral, l'état des lieux de notre association nous a incités à imaginer un nouveau projet associatif. Nous l'avons baptisé BCM 2024 car il sera calqué dans le temps sur l'olympiade en cours qui doit conduire notre pays jusqu'aux JO de Paris 2024.

L'ambition est simple : faire du BCM un club de basket ouvert au plus grand nombre.

Cela passe par 4 objectifs que voici.



**DÉVELOPPER UNE ÉCOLE DE BASKET**

- FAIRE DE MONTÉLIER UNE PLACE RECONNUE DE LA FORMATION AU BASKET
- OBTENIR LE LABEL ÉCOLE FRANÇAISE DE MINIBASKET



Développer une école de basket est notre priorité n°1. Les chiffres et les faits le montrent : il nous est devenu très difficile d'assurer la relève de nos équipes. Pas de recette miracle pour résoudre cette problématique sur la durée : former.

Cette école de basket bénéficiera d'un encadrement renforcé (3 encadrants dès la rentrée de septembre) sur une plage horaire allongée (3 heures par semaine). Afin de donner du sens à notre action et de s'assurer que nous sommes bien en ligne avec les recommandations fédérales, nous travaillerons dans le but d'obtenir le label d'école française de Minibasket, d'abord au niveau départemental puis national.



La suite du projet est de s'ouvrir à de nouveaux publics. Pour cela, 2 offres de pratique vont être développées : le Basket Santé et le 3x3.

Le Basket Santé met en priorité la santé pour tous, des jeunes aux aînés, dans une pratique sportive d'entretien physique et mental en lien étroit avec le basket, non compétitif et avec des équipements garantissant une sécurité maximale des pratiquants.

Le basket 3x3 quant à lui, nouvelle discipline depuis les JO de Tokyo 2020, attire de plus en plus un nouveau public. Souvent apparenté, et parfois à tort, à un sport de rue, le basket 3x3 se veut à la fois spectaculaire et très convivial. Nul doute qu'il est promis à un bel avenir. C'est en extérieur que le 3x3 prend tout son sens et le souhait du BCM de voir la commune de Montellier se doter d'un tel équipement n'a jamais été aussi fort.



## ACCOMPAGNER L'AMBITION SPORTIVE DE NOS ÉQUIPES...

Plusieurs de nos équipes seront donc engagées en championnat départemental cette saison avec des ambitions sportives affirmées. Citons de manière non exhaustive notre équipe sénior féminine qui est aux portes de la région ou encore l'équipe U15 féminine qui est engagée en championnat élite. Il est évident que ces équipes ne sont pas oubliées et que le club leur donnera les moyens de leurs ambitions.



## ...DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE ET BIENVEILLANTE

Enfin n'oublions pas un des éléments qui fait partie de l'ADN du club : son ambiance familiale et conviviale. Être focalisé sur des objectifs n'est pas incompatible avec le maintien de cet état d'esprit. Les 2 années que nous venons de vivre nous ont éloigné les uns des autres. Le club mettra donc en œuvre un maximum d'événements pour recréer du lien social.

## RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres sortants du conseil d'administration :

- Brigitte Roux (secrétaire générale)
- Oriane Roux (réseaux sociaux)
- Yoann Boucherand (membre élu)
- Thierry Couble (membre élu)
- Robert Blanc (membre élu)
- Marie-Françoise Blanc (membre élu)
- Stéphanie Navet (membre élu).

Des remerciements particuliers ont pu être adressés à Brigitte Roux, qui était présente à cette AG et qui aura œuvré près de 20 ans pour notre association. Personne n'oubliera son engagement sans faille envers le BCM aussi bien en tant que co-présidente, secrétaire générale ou encore simple membre du bureau. Merci pour tout Brigitte !

Membres candidats au conseil d'administration et leurs rôles à partir de la saison 2021-2022 :

- Frédéric Belval : secrétaire général
- Carole Vial : secrétaire générale adjointe
- Eric Dagnac : responsable école de basket
- Angéline Jourdan : responsable communication.

A noter que, conformément à nos statuts, les membres du conseil d'administration sont élus pour 2 ans. Cette élection ayant eu lieu, il s'agit ici d'un renouvellement de mi-mandat. Une élection de la totalité du conseil d'administration sera organisée lors de la prochaine Assemblée Générale.

### Vote d'approbation



Entrée des nouveaux membres approuvée à l'unanimité.

## TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Les statuts prévoient une domiciliation de l'association chez le président en titre.

Or pour plus de praticité, il est souhaitable de transférer le siège social du club au **1 avenue de Provence, 26120 Montélier** car :

- Il s'agit de l'adresse historique du club
- Une boîte aux lettres dédiée y est présente.

Les statuts prévoient une ratification par l'Assemblée Générale du transfert du siège social.

### Vote d'approbation



**Transfert du siège social approuvé à l'unanimité.**

## PRESENTATION DU NOUVEAU LOGO

Le conseil d'administration de l'association a souhaité matérialiser le lancement de notre nouveau projet associatif par la conception d'un nouveau logo. Le voici :



L'Abeille : elle est à la fois collective et individuelle, temporelle et spirituelle. Elle symbolise l'organisation et l'interaction, la communication, le partage, le soutien et l'encouragement, l'endurance et la ténacité.

Autant de valeurs que le club partage depuis des années et qu'il souhaite continuer à développer.

Un grand merci à Marie-Cécile pour la création graphique et à Angéline pour le suivi du projet. Près de 90 propositions ont été nécessaires pour aboutir à ce beau résultat. Quelle fierté de voir aboutir un projet 100% Made in BCM !

## INFORMATIONS DIVERSES

Le club alerte ses adhérents sur la tendance à la prise de licence tardive. Cette mauvaise habitude génère bon nombre d'incertitudes pour le club :

- Incertitudes sur la composition des effectifs (nombre de coachs nécessaires)
- Incertitudes sur les engagements d'équipes (une deadline existe et expose habituellement à des pénalités financières potentielles)
- Incertitudes budgétaires (la licence est le plus gros poste de recettes).

Pour aider tout le monde à faire les démarches plus rapidement, le club s'engage à ouvrir les pré-inscriptions dès le mois de juillet à partir de 2022.

Rappelons que la pré-inscription via le site internet du BCM ne constitue pas un engagement mais permet au club d'avoir une vision de ses effectifs le plus rapidement possible au cours de l'été et ainsi nous serons en capacité d'engager avec certitudes des équipes en championnat. De plus, cela valide (ou non) très rapidement les prévisions budgétaires.



Le rôle des parents a également été mis en avant afin d'aider au mieux le club sans que cela ne soit trop engageant pour tout le monde. Si chacun fait un petit peu, c'est au final beaucoup pour le club. Les rôles que peuvent prendre les parents :

- Aider à l'organisation des déplacements
- Aider à la fourniture de goûters d'après-matchs pour les jeunes
- Créer du lien entre les parents de l'équipe pour faciliter l'organisation des évènements
- Aider au contrôle du pass sanitaire les jours de matchs.

Il est également important de rappeler que les parents ne doivent pas interférer avec les décisions des arbitres et des entraîneurs.

Enfin, un état des lieux dramatique de l'arbitrage a été présenté. Moins de 30 arbitres sont encore licenciés auprès du Comité Drôme-Ardèche. C'est près de 4 fois moins qu'il y a moins de 10 ans !

Tout le monde le sait, sans arbitres, pas de matchs ! C'est donc l'affaire de tous (instances, club, licenciés) de trouver les moyens de recréer des vocations dans l'arbitrage et, d'une manière générale, dans toutes les fonctions d'officiels.

Ainsi, comme le réclame notre charte d'engagement, tous les joueurs à partir de la catégorie U13 seront formés au nouveau logiciel de feuille de marque : l'e-Marque V2.

Nous appelons également le plus grand nombre à une prise de conscience sur la nécessité ultime de former de nouveaux arbitres.

## QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE

Question d'Eric Dagnac, entraîneur de l'équipe U15 féminine et de l'école de Minibasket, à Radouane Bouselougua, président du Comité Drôme-Ardèche de Basketball : la FFBB a-t-elle enfin admis son erreur d'avoir baissé les indemnités d'arbitrage il y a quelques années, ce qui serait, en bonne partie, l'une des raisons de la baisse massive du nombre d'arbitres ?

Réponse : Un bureau fédéral qui s'est tenu avant la période Covid avait acté l'étude d'une réforme de ces indemnités. Malheureusement, le Covid a fait passer ce projet au second plan, voire encore plus loin.

**Axel Da Costa**  
Président

**Frédéric Belval**  
Secrétaire général